



MIC - MUTUELLES DE FRANCE



PARTENAIRE DE VOTRE SANTÉ

**1 MOIS
GRATUIT**

Spécial seniors

Sécurité Sociale + Mutuelle >>>

	CAPUCINE	MIMOSA	AMARANTE
Frais médicaux Consultations, visites, actes de spécialistes	100%	100%	150%
Auxiliaires médicaux (30 séances /an) - analyses - radios Kinésithérapeutes, infirmiers, orthophonistes, orthoptistes, laboratoires, radiologues	100%	100%	100%
Pharmacie remboursée à 35% et 65%	100%	100%	100%
Optique (forfait annuel) Verres & monture, lentilles correctrices	100% + 80,00 €	100% + 155,00 €	100% + 240,00 €
Orthopédie Forfait annuel	100% + 45,00 €	100% + 55,00 €	100% + 70,00 €
Dentaire Soins Prothèses acceptées par la Sécurité Sociale Forfait annuel prothèses	100% 100% 155,00 €	100% 100% 230,00 €	100% 100% 300,00 €
Hospitalisation Frais de séjour Chirurgie - dépassements d'honoraires Chambre particulière (30 jours par an) Lit d'accompagnant (30 jours par an) Forfait journalier médecine et chirurgie (frais réels) Forfait journalier séjour spécialisé (frais réels) Maison de repos	100% 80,00 € 30,00 € /jour 25,00 € /jour 90 jours /an 30 jours /an 30 jours /an	100% 155,00 € 40,00 € /jour 25,00 € /jour illimité 30 jours /an 30 jours /an	100% 240,00 € 50,00 € /jour 25,00 € /jour illimité 30 jours /an 60 jours /an
Cures thermales (soins) Forfait annuel	100% + 155,00 €	100% + 230,00 €	100% + 300,00 €
Prévention Ostéodensitométrie Dépistage des troubles de l'audition tous les cinq ans Vaccins	40,00 € 100% 100%	45,00 € 100% 100%	50,00 € 100% 100%
Autres prestations Abonnement Viva magazine (11 numéros par an) Allocation décès accidentel (toutes causes) (*) Allocation journalière en cas d'hospitalisation suite à un accident (*)	inclus 3.355,00 €	inclus 3.355,00 €	inclus 3.355,00 €
	16,50 €/jour dès le premier jour 30 jours par hospitalisation		
Assistance Vie Quotidienne	incluse		

les forfaits sont payés dans la limite des frais engagés et dans le cadre du parcours de soins coordonné.
 période minimale d'adhésion : 1 an (*) prestations assurées par la Mutuelle Générale de Prévoyance
 prestations exprimées en % de la base de remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS)